**Synode**Le «Simon» est un jeu électronique où le joueur doit appuyer sur la touche de la couleur qui apparaît. Le jeu répète la même couleur et le même son, puis ajoute, au hasard, une nouvelle couleur. Le joueur doit reproduire cette nouvelle séquence. Chaque fois qu’il le fait correctement, le jeu ajoute une autre couleur.

Le Synode connaissait bien sa séquence de lumières: sessions en juin et en décembre avec, entre temps, les commissions, le Bureau et le Conseil synodal. Chacun faisait son travail, pour le bon fonctionnement de l’EREN.

En 2020, le jeu s’est emballé! Une couleur supplémentaire est apparue, perturbant le cours de l’année synodale. La session de juin a eu lieu en août. Elle s’est déroulée au château de Neuchâtel et non pas au Louverain, la salle du Grand Conseil répondant davantage aux conditions de distanciation physique.

A la place des habituelles soirées de préparation au Synode avec chaque Conseil paroissial, le Conseil synodal, en accord avec le Bureau du Synode, a mis sur pied quatre rencontres de préparation.

Rapport d’activité, compte et bilan, rapport d’évaluation des missions et organisation des Services cantonaux ont ainsi été discutés lors de cette 185ème session. La suite a été consacrée au processus «EREN2023». Un débat ouvert et fructueux qui a permis d’entrevoir une image du processus: la lumière sur cet avenir va se faire.

Puis, le président du Conseil synodal, le pasteur Christian Miaz, a annoncé qu’il allait prendre une retraite anticipée; le Bureau du Synode a alors mis au concours le poste. Un seul candidat s’est déclaré: le pasteur Yves Bourquin. Le Bureau l’a auditionné et une soirée de présentation a été planifiée.

Suivant les vœux du Bureau, le candidat a élaboré un document sur les défis de l’EREN. Une approche qui tient en cinq points. Le document a été transmis aux paroisses et aux députés. Lors de la soirée de présentation du 11 novembre, tenue en vidéoconférence, Yves Bourquin a répondu aux questions suscitées par ses réflexions.

Enfin, alors que le Synode de décembre se profilait, le jeu de lumières est sorti à nouveau des séquences habituelles. La session a été reportée au printemps 2021.

**Commission d’examen et de gestion (CEG)**Les activités de la Commission d’examen et de gestion (CEG) se sont déroulées normalement, malgré un contexte sanitaire ne favorisant pas l’harmonie des dates et la collaboration institutionnelle. Le Conseil synodal a manifesté sa disponibilité et a répondu à nos interrogations.

Les séances autour des comptes et du budget ont réuni toutes les parties prenantes de l’administration de l’EREN. L’examen des comptes, de mieux en mieux élaborés, suscite toujours de multiples interrogations. L’évocation de différentes pistes a permis de mieux appréhender l’environnement agité dans lequel nous évoluons. La tâche n’est guère facile. Les changements sont de plus en plus imprévisibles, autant pour l’EREN que pour l’ensemble de la société.

Ainsi, l’amélioration de la situation financière escomptée n’a pas pu se réaliser. Néanmoins, l’heure n’est pas au pessimisme de non-retour. La CEG souhaite vivement qu’un changement profond aboutisse dans ce domaine en particulier; que la crise financière sans précédent que traverse l’EREN soit plutôt une opportunité pour des perspectives novatrices. La politique immobilière pourrait être l’une de ces pistes.

Le nouveau logo de l’EREN et la campagne de communication qui a suivi au début de l’année 2021 n’ont pas laissé la CEG indifférente. Au contraire, quelques questions sur leur opportunité ne trouvent pas encore de réponses satisfaisantes. Le message de la campagne reste toujours à élucider.

De l'avis de la CEG, l'investissement de l’EREN dans la formation est un pari positif. De même, le renforcement du secrétariat général constitue un point important. L’année 2020 a été aussi marquée par plusieurs départs et mouvements au niveau du personnel. La CEG y a été attentive et sensible.

Une telle situation rend encore plus difficile la tâche et le quotidien du Conseil synodal, toujours à la recherche de solutions. Celui-ci ne doit pas se laisser dépasser. Il doit maintenir un cap et stabiliser les structures.

**Commission de consécration et d’agrégation**Durant l'année 2020, la Commission de consécration et d’agrégation n'a reçu aucune demande. Malgré la pandémie, ses membres se sont réunis au mois d'août pour discuter des projets en cours. La commission précitée affine par exemple ses critères d'évaluation pour être le mieux possible au service du Synode. Parallèlement aux auditions, elle poursuivra l’élaboration de ses projets.